



N° 21-007-XIF au catalogue

Indice des prix des produits agricoles

Mars 2006



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 465-1991; agriculture@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des services de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des services de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 21-007-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de l'agriculture

Indice des prix des produits agricoles

Mars 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2006

N° 21-007-XIF au catalogue, vol. 6, n° 3

ISSN 1712-9761

Périodicité : mensuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-007-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette publication a été rédigée sous la direction de :

- **Paul Murray**, Chef, Section des revenus et des prix agricoles
- **Gail-Ann Breese**, Chef, Sous-section des prix agricoles
- **Robert Waugh**, Agent spécialiste, Sous-section des prix agricoles

Table des matières

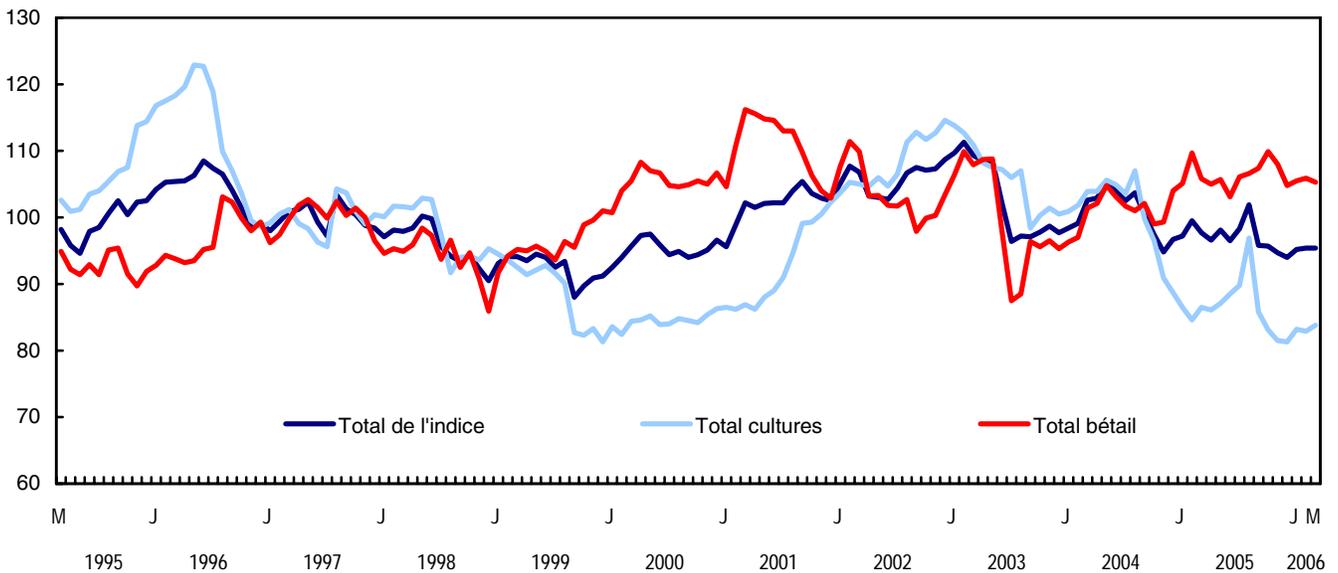
Faits saillants	4
Analyse – Mars 2006	5
Produits connexes	6
Tableaux statistiques	
1 Indice des prix des produits agricoles, par province	9
2 Indice des prix totaux des cultures, par province	10
3 Indice des prix totaux du bétail et produits d'origine animal, par province	11
4 Sous-indices des prix des cultures et du bétail et produits d'origine animal, Canada	12
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Concepts, méthodologie et qualité des données	13
Variables et concepts mesurés	15
Graphiques	
1. Indice des prix des produits agricoles (IPPA) (1997=100)	4

Faits saillants

Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles en mars 2006 ont été inférieurs de 2,4 % à ceux de mars 2005, les prix des cultures et les prix du bétail ayant fléchi.

Graphique 1
Indice des prix des produits agricoles (IPPA) (1997=100)

Valeur de l'indice



Analyse – Mars 2006

Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles en mars 2006 ont été inférieurs de 2,4 % à ceux de mars 2005, les prix des cultures et les prix du bétail ayant fléchi.

Les prix des cultures ont régressé de 3,1 % par rapport à mars 2005. À l'exception de quelques mois à l'automne 2004, les prix des cultures ont suivi une tendance à la baisse depuis juillet 2003. Les prix que les agriculteurs ont obtenus pour les céréales, les oléagineux, les cultures spéciales et les fruits ont diminué.

Les prix du bétail et des produits d'origine animale ont diminué de 0,5 % par rapport à mars 2005. Il s'agit de la deuxième baisse annuelle consécutive. Les prix des porcs et de la volaille ont diminué en mars.

L'IPPA (1997=100) s'est établi à 95,4 en mars, un niveau inchangé par rapport à l'indice révisé de février.

L'indice du bétail et des produits d'origine animale a diminué de 0,6 % en mars par rapport à l'indice révisé de février, les prix des bovins et des veaux, de la volaille et des produits laitiers ayant tous fléchi. Les variations par rapport à février n'ont pas été importantes, celles-ci allant de -1,5 % pour les produits laitiers à 1,6 % pour les porcs.

Les prix des bovins et des veaux ont régressé de 0,9 % en mars. Une hausse de 14,5 % a été enregistrée en juillet 2005, au moment de la réouverture de la frontière au commerce des bovins vivants (de moins de 30 mois), et depuis, les changements d'un mois à l'autre de l'indice ont varié entre -1,9 % et 2,7 %.

Après avoir connu sept reculs en neuf mois, les prix des porcs ont progressé pour un deuxième mois d'affilée. La pression à la baisse était attribuable aux stocks élevés en Amérique du Nord et à la vigueur du dollar canadien.

Les prix des cultures ont augmenté de 1,1 % en mars, tous les principaux produits, sauf les céréales et les fruits, ayant affiché des gains.

Les prix des pommes de terre se sont accrus en mars. Il s'agit d'une cinquième hausse mensuelle consécutive, soutenue par la baisse de 18 % de la production l'automne dernier. La diminution du nombre de contrats de transformation des pommes de terre et la faiblesse des prix en 2004 se sont traduites par une baisse de 8 % du nombre d'acres ensemencées. Par ailleurs, les mauvaises conditions de croissance au cours de la saison dernière ont nui davantage à la production.

Les prix des oléagineux ont augmenté de 2,3 % en mars par rapport au creux de février — soit le plus bas niveau depuis février 2001. Après avoir connu des hausses au printemps de 2005, les prix des oléagineux ont suivi une tendance à la baisse, celle-ci témoignant de l'abondance des approvisionnements et de la vigueur du dollar canadien.

L'indice des céréales a fléchi de 2,3 %, les prix des céréales ayant diminué en raison de la production record, de la vigueur du dollar canadien et des conditions de croissance et de récolte qui ont nui à la qualité. Toutefois, à l'approche de la nouvelle campagne agricole, les prix des cultures commencent à réagir aux conditions météorologiques et à l'influence qu'elles auront sur la production de cette année.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

21-010-X	Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles
21-011-X	Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-012-X	Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement - Statistiques économiques agricoles
21-013-X	Valeur du capital agricole - Statistiques économiques agricoles
21-014-X	Dette agricole en cours - Statistiques économiques agricoles
21-015-X	Paiements directs versés aux producteurs - Statistiques économiques agricoles
21-016-X	Bilan du secteur agricole - Statistiques économiques agricoles
21-017-X	Compte de la valeur ajoutée agricole - Statistiques économiques agricoles
21-018-X	Mouvements de l'encaisse des entreprises agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-207-X	Statistiques sur les revenus des familles agricoles
21-208-X	Statistiques sur les revenus et les dépenses des exploitations agricoles
21-525-X	Pour comprendre les mesures du revenu agricole

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

002-0005	Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement
002-0021	Indice des prix des produits agricoles (IPPA)
002-0022	Indice des prix des produits agricoles (IPPA)
002-0043	Prix des produits agricoles, cultures et bétail

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3436	Enquête sur les prix des produits agricoles
5040	L'indice des prix des produits agricoles

Tableaux statistiques

Tableau 1
Indice des prix des produits agricoles, par province

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
	(1997 = 100)										
Annuel											
1995	90,1	114,4	92,5	104,0	93,8	94,0	97,7	110,0	102,6	94,2	99,4
1996	100,2	104,0	101,7	102,8	101,3	100,9	104,7	111,0	103,9	97,6	103,7
1997	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	101,1	103,2	98,8	102,3	92,3	93,0	94,3	98,4	97,0	98,0	95,5
1999	101,3	118,3	98,1	107,0	92,7	90,7	87,5	89,2	93,7	98,1	92,1
2000	99,6	112,0	101,8	108,3	99,6	95,7	87,9	87,8	96,6	101,9	95,0
2001	101,2	116,0	103,3	116,2	103,0	101,4	96,7	99,0	104,8	102,0	101,8
2002	101,4	147,0	97,2	124,1	102,3	101,2	101,2	110,7	109,2	106,5	105,7
2003	101,9	119,4	102,3	110,0	100,4	100,3	97,1	104,0	104,0	109,4	102,3
2004											
Janvier	100,9	89,7	103,3	107,4	95,3	96,4	82,8	92,5	91,8	94,1	98,4
Février	101,5	92,0	105,5	92,9	100,7	98,4	83,1	92,0	90,1	84,6	99,1
Mars	98,6	95,3	101,0	102,4	101,0	100,5	88,1	97,6	93,2	89,6	102,6
Avril	100,0	93,7	100,4	95,4	103,2	100,8	88,7	96,6	91,1	92,3	102,9
Mai	99,2	99,2	104,1	104,2	107,2	102,6	91,0	99,6	89,5	91,5	105,3
Juin	96,5	111,9	102,5	99,7	112,6	102,8	92,3	98,9	87,8	99,9	103,9
Juillet	102,9	120,8	118,9	115,6	106,7	105,8	94,9	98,6	85,9	99,0	102,5
Août	98,7	132,0	115,0	123,1	107,0	107,6	95,1	99,6	84,0	107,3	103,7
Septembre	95,0	142,4	109,5	118,5	104,6	100,6	91,6	90,5	87,9	96,7	100,5
Octobre	102,0	114,8	108,7	108,0	104,7	97,6	87,1	84,7	86,9	94,4	97,4
Novembre	101,1	101,1	105,1	105,6	103,9	93,7	83,8	82,4	88,7	91,6	94,8
Décembre	101,4	107,0	105,8	111,6	103,4	95,1	84,6	82,0	92,3	94,7	96,7
Annuel	99,8	105,3	107,7	108,6	104,7	99,9	88,1	91,6	89,1	100,5	100,2
2005 ¹											
Janvier	101,2	99,5	113,1	112,1	104,3	97,0	90,3	84,7	95,9	99,5	97,2
Février	103,2	103,4	115,8	110,8	108,2	101,1	90,7	86,6	97,0	103,4	99,5
Mars	105,3	105,4	110,0	116,7	106,6	99,1	88,2	85,3	94,2	103,3	97,7
Avril	104,7	102,7	109,6	105,8	103,4	99,3	88,9	83,4	93,6	98,8	96,6
Mai	103,5	103,3	110,1	103,6	105,4	100,9	93,8	84,7	93,8	97,5	98,1
Juin	103,9	100,3	110,7	109,5	106,4	99,7	89,1	81,5	91,4	101,8	96,5
Juillet	102,5	98,2	111,1	141,0	105,2	101,2	91,1	82,6	95,9	100,7	98,3
Août	103,1	102,8	106,7	137,9	107,7	102,0	92,5	88,2	98,4	110,3	101,9
Septembre	112,8	130,7	109,6	123,7	104,8	100,4	86,9	78,2	89,4	112,5	95,8
Octobre	113,2	129,7	107,8	121,5	101,1	96,5	88,7	82,8	90,0	113,3	95,7
Novembre	112,2	133,2	109,7	119,1	103,2	96,3	88,2	80,6	88,1	104,6	94,7
Décembre	105,0	135,2	110,2	117,7	101,5	98,9	85,0	73,7	89,2	111,1	94,0
Annuel	106,4	109,8	110,1	119,0	105,1	99,4	89,7	82,0	92,9	105,4	97,1
2006 ¹											
Janvier	102,7	132,2	110,5	127,3	102,6	98,9	86,7	75,5	90,2	109,4	95,2
Février	103,0	131,4	109,5	129,1	105,0	98,8	87,0	76,9	88,5	111,1	95,4
Mars	102,6	143,6	105,8	129,0	105,9	99,2	86,2	76,4	87,3	112,5	95,4

1. Depuis août 2004, les prix initiaux courants sont utilisés pour le blé et l'orge de l'ouest canadien et le blé de l'Ontario.

Tableau 2
Indice des prix totaux des cultures, par province

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
(1997 = 100)											
Annuel											
1995	x	133,5	87,1	114,3	100,6	94,7	102,5	114,0	111,6	98,5	105,7
1996	x	109,4	100,5	105,9	111,5	103,2	110,1	116,5	115,6	100,6	110,9
1997	x	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	x	112,5	104,8	110,2	97,3	91,2	98,9	98,6	97,9	95,8	96,9
1999	x	138,2	106,1	120,3	93,3	85,2	85,1	85,5	85,9	95,5	87,8
2000	x	118,9	103,5	117,5	93,7	85,8	76,4	80,4	81,6	95,1	84,3
2001	x	121,5	95,8	133,0	96,0	91,1	87,6	94,2	92,3	91,9	92,9
2002	x	180,4	91,0	155,9	107,2	98,2	105,1	113,6	111,9	107,3	108,4
2003	x	136,6	102,6	121,2	103,2	97,6	99,3	106,2	109,8	111,4	104,3
2004											
Janvier	x	90,5	97,7	117,3	97,8	100,4	94,5	99,3	104,5	94,2	100,9
Février	x	89,8	99,1	84,6	98,4	103,1	96,4	103,4	106,0	70,2	101,8
Mars	x	94,8	99,9	102,2	94,0	107,8	98,5	105,2	108,2	83,3	103,9
Avril	x	90,8	99,4	89,4	103,1	107,4	98,9	102,5	107,1	91,0	103,9
Mai	x	96,5	97,8	104,1	105,4	106,0	98,3	106,6	107,0	85,4	105,6
Juin	x	113,7	96,0	90,9	109,1	103,7	99,6	104,2	105,9	103,5	104,9
Juillet	x	135,7	137,9	134,5	107,4	108,6	99,0	102,4	106,7	99,8	103,6
Août	x	159,9	119,5	144,4	100,9	112,9	104,8	110,4	115,0	115,2	107,0
Septembre	x	174,0	112,0	136,2	99,1	101,0	96,4	94,6	102,4	98,3	99,8
Octobre	x	126,7	111,7	115,4	100,1	97,7	94,2	87,3	98,9	96,7	96,5
Novembre	x	106,2	107,8	112,6	97,9	92,3	85,4	82,3	95,6	89,5	90,9
Décembre	x	113,5	110,5	119,7	95,2	88,8	82,5	80,3	94,6	90,6	88,7
Annuel	x	109,4	113,1	117,6	100,9	101,6	94,6	95,9	103,4	107,0	99,5
2005¹											
Janvier	x	99,3	123,8	121,2	93,0	86,1	83,9	79,0	91,0	90,0	86,5
Février	x	101,5	112,2	119,1	89,3	85,2	81,7	77,8	87,2	94,8	84,6
Mars	x	107,2	113,8	125,1	90,2	88,6	82,9	79,5	86,3	100,8	86,5
Avril	x	103,9	113,0	104,1	89,7	89,6	83,1	77,1	86,5	94,2	86,1
Mai	x	103,2	110,1	98,0	86,5	92,4	84,6	78,4	88,7	92,0	87,1
Juin	x	97,0	115,8	114,8	91,5	95,2	83,8	77,2	88,2	99,9	88,5
Juillet	x	95,6	118,1	188,9	99,6	94,3	83,1	76,2	89,6	101,0	89,8
Août	x	99,0	107,3	167,7	105,3	98,6	87,2	75,0	92,1	114,2	96,9
Septembre	x	151,7	112,0	142,3	100,7	94,3	78,9	69,9	78,4	114,0	85,8
Octobre	x	147,1	109,2	140,1	90,5	87,3	77,8	69,7	75,4	106,8	83,1
Novembre	x	152,0	115,6	140,0	93,1	85,8	76,4	68,5	73,2	97,6	81,5
Décembre	x	158,5	116,2	138,0	98,9	88,5	77,7	67,1	71,0	103,6	81,3
Annuel	x	115,5	112,8	138,0	95,7	90,4	82,1	73,7	83,2	102,5	86,4
2006¹											
Janvier	x	156,1	121,2	162,1	103,7	88,6	81,3	65,6	71,9	109,1	83,2
Février	x	153,2	106,2	177,7	106,1	89,2	78,9	64,6	73,6	110,6	82,9
Mars	x	174,6	108,7	159,0	107,9	89,8	79,7	65,0	72,0	115,1	83,8

1. Depuis août 2004, les prix initiaux courants sont utilisés pour le blé et l'orge de l'ouest canadien et le blé de l'Ontario.

Tableau 3
Indice des prix totaux du bétail et produits d'origine animal, par province

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
(1997 = 100)											
Annuel											
1995	86,9	92,9	95,0	96,9	91,5	93,4	90,5	95,4	95,5	90,9	93,2
1996	100,6	97,8	102,3	100,6	97,9	99,0	96,7	91,1	94,7	95,2	96,8
1997	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	101,2	91,9	95,6	96,7	90,6	94,5	87,8	97,6	96,4	99,8	94,2
1999	100,8	93,4	94,0	97,3	92,5	95,1	90,6	102,3	99,6	100,2	96,2
2000	97,9	104,4	100,8	101,7	101,7	103,8	103,2	113,9	107,7	107,5	105,2
2001	99,6	110,4	106,9	103,8	105,6	109,9	109,0	116,8	114,2	110,4	110,3
2002	98,6	102,5	100,3	100,5	100,4	103,3	97,8	104,8	108,1	105,1	103,4
2003	99,1	96,6	102,0	101,9	99,2	102,0	95,8	99,9	100,9	106,9	100,6
2004											
Janvier	97,8	91,3	104,1	100,1	94,3	92,9	72,1	76,9	84,5	93,0	96,3
Février	98,7	96,1	105,8	98,2	100,6	95,3	70,7	69,4	81,1	90,2	97,0
Mars	95,7	97,5	101,0	100,7	102,1	96,0	78,2	81,5	84,5	92,8	101,4
Avril	97,1	98,5	100,5	99,1	103,6	96,0	79,3	84,9	82,4	92,7	102,1
Mai	96,5	101,9	105,1	101,8	107,9	100,4	85,9	84,4	82,0	96,0	104,8
Juin	94,1	103,3	104,0	103,1	112,8	101,4	86,2	83,8	78,6	96,2	103,1
Juillet	96,3	99,8	106,3	101,3	106,3	102,2	91,7	86,8	75,6	97,8	101,7
Août	97,2	101,5	109,6	102,8	111,1	100,0	86,8	80,5	70,8	95,2	101,0
Septembre	97,2	101,5	107,6	103,7	107,9	98,9	85,6	78,5	77,9	94,8	102,1
Octobre	97,5	100,3	105,9	103,7	107,3	95,3	78,9	79,4	79,5	91,8	99,0
Novembre	97,1	98,9	102,5	101,7	106,7	94,3	82,9	83,8	84,7	94,0	99,3
Décembre	97,3	101,2	102,8	105,7	106,0	99,7	88,4	91,4	91,4	95,9	104,0
Annuel	96,8	99,6	104,7	102,3	106,0	97,7	82,1	81,6	81,1	94,1	101,0
2005											
Janvier	96,6	100,5	109,2	105,7	107,4	105,2	96,7	98,5	98,6	103,1	105,1
Février	99,1	106,2	113,5	104,8	112,8	111,2	99,8	103,4	101,9	104,9	109,7
Mars	101,1	103,3	107,4	110,7	110,9	105,9	93,9	97,2	98,6	103,6	105,8
Avril	100,5	101,3	107,2	106,1	109,6	106,3	94,9	95,4	96,7	102,2	105,0
Mai	99,3	103,2	108,1	105,0	112,5	106,8	100,3	98,0	93,9	101,7	105,7
Juin	99,3	102,5	107,8	105,0	110,4	103,2	94,0	95,9	92,0	102,7	103,1
Juillet	98,6	100,1	107,0	102,1	107,2	107,1	98,5	109,4	97,7	101,0	106,1
Août	99,1	103,0	110,3	104,5	108,1	104,5	97,5	108,7	99,5	106,3	106,6
Septembre	108,2	102,6	109,0	107,0	106,2	106,0	101,6	109,8	98,9	110,8	107,4
Octobre	109,0	102,0	108,7	105,5	105,7	108,4	105,0	112,3	99,9	118,4	109,9
Novembre	108,4	100,7	106,5	101,3	107,4	106,1	102,6	109,2	98,5	113,9	108,0
Décembre	99,7	100,1	107,1	103,8	102,4	106,4	94,4	96,4	100,0	113,6	104,8
Annuel	101,7	102,2	108,6	105,1	108,6	107,0	98,4	103,1	97,8	107,6	106,6
2006											
Janvier	96,9	98,1	107,7	105,5	103,8	107,4	93,2	100,0	99,9	110,1	105,5
Février	97,5	102,2	108,4	102,4	106,4	106,8	96,1	104,7	96,3	112,1	105,9
Mars	97,8	100,8	104,3	109,3	107,0	107,1	93,7	103,0	95,4	110,6	105,3

Tableau 4
Sous-indices des prix des cultures et du bétail et produits d'origine animal, Canada

	Grains	Oléa- gineux	Cultures spéciales	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Total cultures	Bovins et veaux	Porcs	Volaille	Oeufs	Produits laitiers	Total bétail	Total de l'indice
(1997 = 100)														
Annuel														
1995	114,7	93,8	103,0	90,0	103,1	114,6	105,7	99,9	80,2	87,8	96,6	96,3	93,2	99,4
1996	122,1	101,2	122,0	92,9	98,5	105,2	110,9	91,4	100,6	99,8	104,9	98,0	96,8	103,7
1997	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	94,0	96,7	95,3	99,7	102,7	111,0	96,9	103,6	64,9	97,9	96,7	102,3	94,2	95,5
1999	85,2	75,0	90,2	97,4	102,6	123,5	87,8	110,0	66,1	91,6	94,5	103,4	96,2	92,1
2000	83,1	65,0	82,5	97,6	105,0	119,6	84,3	118,8	87,7	91,2	95,4	107,5	105,2	95,0
2001	95,2	74,5	101,6	96,6	106,1	124,2	92,9	126,0	93,7	95,5	98,9	109,7	110,3	101,8
2002	111,0	94,1	124,4	104,3	111,1	166,4	108,4	117,4	76,1	91,8	102,8	112,2	103,4	105,7
2003	105,8	92,7	113,1	105,0	111,9	135,7	104,3	104,6	74,9	95,6	101,9	119,1	100,6	102,3
2004														
Janvier	97,9	97,3	104,6	108,7	109,7	111,7	100,9	99,2	66,0	97,0	102,2	116,8	96,3	98,4
Février	99,6	100,2	104,8	105,2	110,0	105,8	101,8	89,8	80,1	97,2	102,6	119,3	97,0	99,1
Mars	101,3	105,0	106,2	102,7	111,0	108,4	103,9	100,4	87,0	96,8	102,6	116,3	101,4	102,6
Avril	101,6	108,7	113,0	107,5	111,3	107,4	103,9	102,5	87,1	96,0	104,0	116,5	102,1	102,9
Mai	103,1	111,1	120,2	110,2	111,1	107,4	105,6	100,1	103,2	96,1	106,3	116,0	104,8	105,3
Juin	101,7	109,9	111,8	111,3	111,3	122,0	104,9	90,4	103,3	96,6	108,6	119,0	103,1	103,9
Juillet	98,6	107,4	106,5	110,3	113,6	141,1	103,6	89,0	101,5	97,5	108,7	116,6	101,7	102,5
Août	104,7	99,5	102,7	106,6	113,2	172,3	107,0	84,3	99,2	97,8	109,9	122,5	101,0	103,7
Septembre	90,3	93,5	104,3	105,9	112,3	139,7	99,8	92,5	92,9	97,9	110,0	122,8	102,1	100,5
Octobre	85,6	89,5	109,5	102,1	111,9	122,3	96,5	91,3	88,7	97,7	107,1	123,0	99,0	97,4
Novembre	83,3	82,0	94,1	87,3	113,0	114,5	90,9	91,2	84,7	99,3	107,1	125,0	99,3	94,8
Décembre	79,9	79,2	93,0	100,3	112,9	116,7	88,7	98,8	85,7	101,8	106,7	124,8	104,0	96,7
Annuel	94,1	95,2	102,3	105,0	112,1	119,7	99,5	94,2	89,8	97,8	106,3	119,8	101,0	100,2
2005														
Janvier	78,2	76,7	97,3	94,6	110,0	115,5	86,5	105,3	88,0	102,2	97,0	121,9	105,1	97,2
Février	77,4	73,7	88,5	97,7	109,4	116,0	84,6	109,5	89,4	101,9	95,5	133,2	109,7	99,5
Mars	77,6	78,4	88,7	106,2	108,9	113,8	86,5	104,1	87,2	100,4	95,6	127,8	105,8	97,7
Avril	76,8	80,1	86,3	95,2	108,8	110,2	86,1	102,5	88,1	100,0	95,5	125,6	105,0	96,6
Mai	75,4	82,7	85,6	90,7	108,8	110,9	87,1	100,1	96,1	99,9	95,6	124,2	105,7	98,1
Juin	75,3	83,0	91,3	111,4	111,0	116,0	88,5	100,0	85,6	99,4	95,6	124,9	103,1	96,5
Juillet	75,4	80,2	98,5	105,9	115,7	112,8	89,8	114,5	83,4	93,3	95,8	123,6	106,1	98,3
Août	78,3	74,2	80,1	109,9	117,2	189,8	96,9	113,5	84,5	93,0	97,0	125,3	106,6	101,9
Septembre	68,6	69,9	82,9	107,9	115,3	160,7	85,8	114,8	79,9	93,2	96,8	130,1	107,4	95,8
Octobre	67,3	71,9	83,3	104,6	112,8	139,7	83,1	117,9	77,8	92,4	96,7	131,7	109,9	95,7
Novembre	65,7	69,9	77,3	98,0	108,6	145,5	81,5	116,6	73,6	90,6	97,1	134,6	108,0	94,7
Décembre	66,3	69,0	72,2	109,2	111,2	148,3	81,3	115,4	72,6	91,4	97,1	131,8	104,8	94,0
Annuel	73,3	74,3	85,7	105,4	112,4	129,0	86,4	110,1	83,6	96,4	96,4	127,8	106,6	97,1
2006														
Janvier	68,3	67,6	73,0	108,1	115,8	151,8	83,2	118,0	68,8	99,9	96,5	128,3	105,5	95,2
Février	67,7	66,6	71,8	104,7	116,0	155,5	82,9	115,9	69,1	100,3	97,2	131,3	105,9	95,4
Mars	66,2	68,2	72,5	103,5	119,8	160,5	83,8	114,8	70,2	99,0	97,6	129,3	105,3	95,4
Importance de groupe pour le mois courant¹														
Mars	11,8	8,1	1,4	0,7	3,0	3,2	35,3	22,1	13,9	6,3	1,9	17,8	64,7	100,0

1. La pondération pour les sous-indices peuvent être légèrement différente du total de l'indice en raison des autres cultures et des autres bétails qui n'apparaissent pas dans ce tableau.

Concepts, méthodologie et qualité des données

Les renseignements qui suivent visent à faire bien comprendre les concepts de base qui définissent les données fournies dans ce produit, la méthodologie qui sous-tend l'indice, et les éléments clés de la qualité des données. Ces renseignements vous feront mieux comprendre les points forts et les limitations des données, et la façon d'en faire une utilisation et une analyse efficaces. Ils peuvent revêtir une importance particulière pour vous dans les comparaisons avec des données d'autres sources, et dans les conclusions à tirer au sujet de la signification des changements survenus entre certaines années, ou des différences dans les mouvements de l'indice entre diverses régions.

Sources des données et méthodologie

L'**Indice des prix des produits agricoles (IPPA)** mesure la variation dans le temps des prix reçus pour les produits agricoles au point de la première transaction.

Méthodologie générale

L'IPPA est un indice en chaîne à raccordement annuel avec différents paniers d'indice pour chaque mois civil de l'année. L'indice exprime les prix agricoles courants en pourcentage des prix observés dans la période de base.

Période de référence

L'IPPA compare, en pourcentage, les prix que reçoivent les producteurs au cours d'une période donnée aux prix de l'année de base officielle, qui est 1997=100. La période de référence pour la collecte et le dépouillement des données est le mois civil. L'indice mensuel est publié environ huit semaines après la fin du mois de référence. L'indice annuel, qui est une moyenne pondérée des indices mensuels, paraît avec l'indice de décembre.

Pondération et enchaînement

L'IPPA est fondé sur un panier quinquennal mis à jour annuellement. Il saisit les variations continues des produits agricoles produits et vendus. La base de pondération annuelle est tirée de la série sur les recettes monétaires agricoles, n° 21-011-X au catalogue. La construction du panier est décalée de deux ans, à cause de la disponibilité des données sur les recettes monétaires agricoles, et permet ainsi de réduire le nombre de révisions apportées à l'indice. Par conséquent, les années utilisées pour la construction du panier pour l'année y sont y-6 à y-2.

Le régime de pondération saisonnière est fondé sur les ventes mensuelles de 1994 à 1998. Ce régime de pondération demeure constant et ne sera mis à jour que périodiquement, par exemple, au moment des révisions intercensitaires ou de la révision de la période de référence.

Le panier annuel est raccordé à l'indice chaque année, à l'année et non au mois de décembre.

L'indice courant fera l'objet de raccordements jusqu'à 1935.

L'IPPA est passé par de nombreuses phases de changement de la base et de la pondération pendant ses 50 ans d'histoire.

Tableau explicatif 1

Nombreuses phases de changement de la base et de la pondération pendant les 50 ans d'histoire de l' IPPA

Date de création	Période de référence	Portée de panier	Période de référence
Août 1946	1935-1939	1935-1956	1935-1939=100
Septembre 1969	1960-1962	1957-1970	1961=100
Août 1978	1971	1971-1980	1971=100
Décembre 1986	1981-1984	1981-1991	1981=100
Mars 1990	1981-1984	1991-1996	1986=100
Avril 2001	Moyenne quinquennal révisée annuellement	1992 à aujourd'hui	1997=100

Révisions

Les données sont sujettes à révision lorsque les données initiales ou révisées arrivent en retard.

Pendant l'année civile en cours, les données de tous les mois de l'année civile peuvent être sujettes à révision. Deux fois l'an, en mai et en novembre, des révisions peuvent être intégrées aux données des années précédentes; en mai, il s'agit des deux années précédentes alors qu'en novembre, ce sont les trois années précédentes. Tous les cinq ans, l'indice peut faire l'objet d'une révision chronologique fondée sur les résultats du Recensement de l'agriculture, qui touche à la fois les prix et les quantités. La distribution mensuelle des produits est réexaminée pendant l'intégration des révisions du Recensement.

Pour les céréales livrées à la Commission canadienne du blé ou à la Commission ontarienne de commercialisation du blé, l'inclusion rétroactive des ajustements en cours de campagne, des paiements intérimaires ou des paiements finals, peut causer des changements à l'indice. Dans la comparaison des nombres-indices courants avec ceux qui ont précédé les paiements finals courus, il faut tenir compte des points suivants. Tous les ajustements en cours de campagne subséquents s'ajoutent aux prix utilisés et l'indice est majoré d'autant. Une augmentation de 10 \$ la tonne du prix du blé ou de l'orge de la CCB donnerait lieu à des majorations des indices totaux pour chacune des provinces des Prairies, en points, comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau explicatif 2

Majorations des indices totaux pour l'Ontario et des provinces des Prairies

Céréales	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
Blé	0.0	1.2	2.2	1.0	0.1	0.7
Orge	..	0.2	0.5	0.4	0.0	0.2

Désaisonnalisation

L'IPPA n'est pas corrigé des variations saisonnières, mais il utilise le panier saisonnier puisque la vente d'à peu près tous les produits agricoles est saisonnière. L'indice reflète la composition des produits agricoles vendus dans un mois donné.

Variables et concepts mesurés

Observation des prix

L'IPPA comprend tous les produits agricoles vendus à la ferme, qui sont estimés dans la série sur les recettes monétaires agricoles publiée dans **Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles**, n° 21-011-X au catalogue.

Les prix sont fondés sur des sources de données administratives ou sur des enquêtes mensuelles auprès des producteurs agricoles ou des acheteurs de produits. Dans la mesure du possible, on utilise les sources de données administratives afin d'alléger le fardeau de réponse. Les prix dont on se sert pour établir la valeur des transactions comprennent tout boni ou toute prime que l'on peut rattacher à des produits spécifiques, mais excluent les frais déduits avant que le producteur ne soit payé (par exemple : entreposage, transport, commercialisation et frais d'administration).

Les données administratives sur les prix proviennent de sources très diverses. Un grand nombre sont recueillies directement auprès des offices de commercialisation, comme la Commission ontarienne de commercialisation du blé et l'Office de commercialisation des céréales de la Nouvelle-Écosse, et des associations de marché comme CANFAX. Certaines sont recueillies et traitées par les ministères provinciaux de l'agriculture ou des statistiques. D'autres données découlent des activités de réglementation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de la Commission canadienne du blé.

En l'absence de données administratives, les prix sont recueillis mensuellement par l'Enquête sur les prix des produits agricoles, qui consiste en une série d'enquêtes. On compte deux enquêtes auprès des agriculteurs : l'Enquête mensuelle sur les prix des pommes de terre et l'Enquête trimestrielle sur le prix du foin cultivé et de la paille en Ontario. La date de référence pour les enquêtes agricoles est le 15 du mois, et les prix sont recueillis par téléphone pendant les cinq jours ouvrables suivant le 15.

De plus, deux enquêtes mensuelles sont réalisées auprès des compagnies. Il s'agit de l'Enquête sur les céréales et les cultures spéciales hors-Commission dans les Prairies et de l'Enquête sur les céréales dans les Maritimes. Les données administratives, ainsi que celles tirées de l'Enquête sur les céréales et les cultures spéciales hors-Commission dans les Prairies et de l'Enquête sur les céréales dans les Maritimes retracent l'activité pour tout le mois de référence; elles donnent une moyenne pondérée pour les prix qui reflète les grades de grains vendus.

La série sur les recettes monétaires agricoles renferme certains produits pour lesquels il n'y a pas de prix; il n'y a que des valeurs. Il s'agit généralement de petits produits comme ceux de l'érable, de la forêt, de la floriculture et des pépinières, ainsi que les produits dans les catégories autres fruits et légumes. Les recettes monétaires agricoles pour ces articles dont le prix n'est pas relevé servent à établir les parts du panier de ces articles, tandis que le mouvement de leur prix vient de l'indice d'ensemble dans lequel l'article se trouve. L'indice de l'ensemble des légumes, par exemple, servirait à calculer par approximation la catégorie « autres légumes ».

Exactitude des données

La méthodologie de l'indice et la série sur les prix qui le construisent sont un moyen de contrôler les erreurs et d'en limiter les effets possibles. Cependant, les données administratives et les données d'enquête sont toutes sujettes à différents genres d'erreur. Les données d'enquête sont surtout sujettes à des erreurs de réponse et de saisie. Dans la déclaration mensuelle des prix, les répondants aux enquêtes agricoles sont invités à indiquer les prix moyens dans leur voisinage, en tenant compte des divers grades pour chaque produit vendu. Ainsi, les prix moyens communiqués par ces répondants peuvent varier d'un mois à l'autre en raison de changements de prix, de qualité ou à la fois de la qualité et des prix.

On met tout en oeuvre pour veiller à ce que les données administratives soient conceptuellement correctes pour l'utilisation à laquelle elles sont destinées. Les utilisateurs doivent savoir que les données administratives sont généralement établies pour les besoins de l'organisme d'où elles proviennent plutôt que pour des fins d'enquête. Les anomalies ou les manques de convergence décelés sont vérifiés à la source et, s'il y a lieu, on apporte des rajustements pour rendre les données compatibles avec le cadre conceptuel de notre série. Les organismes administratifs utilisés sont considérés comme les meilleures sources qui soient, et les données qu'ils fournissent sont jugées d'excellente qualité, même dans les cas où il y a eu des rajustements. Une bonne part des données sur les prix viennent des services de comptabilité de divers organismes de commercialisation. Elles servent au départ à émettre des chèques aux producteurs et sont des données vérifiées, si bien que leur qualité est jugée excellente.

Comparabilité des données et des sources connexes

La méthodologie actuelle (un indice en chaîne avec paniers mensuels) est appliquée à l'indice depuis 1992; il n'y a pas eu de changement de méthodologie pour les indices d'avant 1992. Bien que différents de ceux de la série 1986=100, les niveaux d'indice de la série 1997=100 continueront de traduire les mêmes variations en pourcentage pour la période se terminant en décembre 1991. L'indice d'avant 1992 a été construit comme indice en chaîne à panier fixe.

Puisque le raccordement est annuel, les mesures de la variation des prix sur douze mois ne sont pas des mesures de la variation pure des prix, comme elles le seraient dans un indice direct à panier saisonnier, mais sont faussées par les variations du panier.

Cependant, puisque nous calculons des indices non raccordés pour l'année y-1 et l'année y en fonction du panier des années y-6 à y-2, nous utilisons cet indice non raccordé pour établir une mesure de la variation pure des prix entre tout mois m de l'année y-1 et le même mois de l'année y.

L'indice courant comprend toutes les recettes monétaires agricoles du panier, tandis que l'indice antérieur, d'avant 1992, était fondé sur des produits qui représentent environ 95 % du total des recettes monétaires agricoles au titre des opérations agricoles. Les produits compris dans l'indice varient par province, selon la production agricole régionale. Par exemple, il n'y a pas de sous-indice des cultures spéciales dans les provinces Maritimes.

Autres indicateurs et évaluations de la qualité

Statistique Canada utilisait le système de Classification type des industries de 1980 (CTI) pour la collecte, le dépouillement et la diffusion des statistiques économiques sur les entreprises du Canada. Avec l'année de référence 1997, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a été introduit. Il ajoute au secteur agricole les couvoirs et les fermes cultivant uniquement des arbres de Noël. Les poids de base de l'indice qui sont utilisés pour les produits touchés par le SCIAN ont été rajustés en fonction de la nouvelle classification en 1997.